

La scène avait eu pour théâtre un bal champêtre installé à Rochecardon sous le nom prétentieux de « Bal du Luxembourg ». Un bal, — entre parenthèse, — où les choses devaient se passer fort convenablement ainsi qu'en témoignait le singulier écriteau placé à la porte :

*Ici les danses prohibées
Sont défendues.*

Le premier couplet est toujours en forme d'exorde :

De Vaise à la Guillotière,
De la Croix-Rousse à Saint-Just,
Marchands, Bourgeois et Canuts,
De la ville toute entière :
Sachez l'horrible récit
De ce qu'un teinturier fit.

La physionomie du « criminel » s'impose dès le second couplet :

C'est un homme sans morale
Pour preuve nous vous dirons
Qu'il fréquentait Rochecardon,
Lieu de honte et de scandale !
Ceci montre clairement
Que c'était un garnement.

Deux couplets sont ensuite consacrés à ce qu'on pourrait appeler le « théâtre du crime », la note champêtre y domine naturellement :

Par un beau jour de dimanche
De ce joli mois de mai
Dans les bois on entendait
L'oiseau chanter sur la branche,
Et pourtant ce vil coquin
Ruminait d'affreux desseins.